

Le Plessier-sur-Saint-Just (Oise)
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 30 septembre 2024

Le trente septembre deux mil vingt-quatre à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Plessier sur Saint Just sous la Présidence de Madame Maryse LEFÈVRE, Maire.

Assistaient à la séance : Messieurs, GAMAIN Serge, ZIELINSKI Christian, BODERE Cyril, LE LOUARN Christian, BLONDEAU Cédric.

Mesdames : LEFÈVRE Maryse, DECUIGNIRE Elisabeth, CARON Cindy, PFEIFFER Odile, GUILBERT Stéphanie, LEFEVRE Isabelle,

Madame Fournier Amélia donne procuration à Madame Pfeiffer Odile

Monsieur Herbet Nicolas donne procuration à Madame Caron Cindy

Absents excusés : Madame Lahiani Clara et Monsieur Baudin Joel

Est élue secrétaire de Séance : Madame PFEIFFER Odile

1-Délibération : Renouvellement de la convention auprès du Centre de Gestion de l'Oise pour la médecine préventive

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Décide à l'unanimité adhérer à la convention dans le cadre unique relatif aux missions et services facultatifs du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Oise.

2-Délibération : GRDF renouvellement de convention de redevance sur le domaine public

✚ Après lecture du compte rendu envoyé par GRDF Monsieur Boderé Cyril explique que la convention est renouvelable tous les 30 ans.

✚ Après explication concernant la redevance versée, lors des coupures. (l'option une serait plus souvent utilisée ayant plus de possibilité d'avoir une coupure de 30 minutes que de 24 heures). De plus pour la redevance nous maintenons le maximum dû soit 0.035€ par mètre linéaire.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de renouveler la convention auprès de GRDF pour 30 ans.

3- Délibération : Recensement de la population 2025

Madame le Maire rappelle que le recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février, Monsieur Dutriaux Pascal est notre agent recenseur et qu'à ce titre nous devons lui allouer une indemnité.

Deux choix s'offrent au conseil soit : de payer l'agent recenseur à la feuille, soit de verser la somme que l'INSEE nous verse

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser l'intégralité de ce que l'INSEE versera à la commune car le travail est laborieux.

4 – Délibération : Zone d'Activité d'Energie Renouvelable

Madame le Maire explique que suite à la commission finances et travaux organisée en juin des sujets ont été retenus.

- ✓ L'entretien de la zone éolienne existante
- ✓ L'implantation de la prochaine zone d'éolienne

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'opter pour les deux projets et en fera part à Enertrag.

5 – Délibération : subvention comité des fêtes

Le comité des fêtes relève un point quand aux sommes attribués les années précédentes et il s'avère qu'avant le COVID la somme versée était de 5600€, hors lors de la période de la COVID le comité des fêtes ne pouvant pas effectuer de manifestation n'avait pas demandé la totalité de la subvention.

Depuis le conseil municipal n'a pas augmenté la somme dû ils demandent a ce que cela soit réajusté afin de pouvoir faire vivre le village avec leurs manifestations.

Madame Caron Cindy nous souligne que rien que la fête cette année a coûté 5050€ incluant 2400€ pour le feu d'artifice.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'allouer une subvention complémentaire de 2100.00€ au comité des fêtes

6 – Agence immobilière IAD

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a reçu Monsieur Bousiquier de l'agence IAD ainsi qu'un partenaire qui construit des maisons en juin dernier. Elle montre les projections possibles pour les maisons sur les deux terrains à bâtir.

Le conseil semble dubitatif suite aux propositions et pense que c'est à l'acheteur du terrain de choisir sa maison.

L'agence IAD avait souligné que les terrains étaient trop chers et avait demandé a baissé le prix des terrains.

L'ensemble du conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas réduire le prix des terrains

Madame le Maire se chargera de contacter l'agence IAD

Madame Caron Cindy troisième Adjointe demande s'il y a eu des demandes en mairie sur les terrains depuis les panneaux et diverses publicités, il y a eu quelques demandes de dossiers.

7 – Projet Eolien

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Gamain Serge Premier Adjoint qui souligne que suite a la présentation de la sté Enertrag à la salle polyvalente et à la réunion avec la SCEA Lefèvre des idées ont été lancées pour l'utilisation de la reversion des éoliennes. (soit : 200 000€). Il signale que cette somme doit être utilisée à raison écologique et communale :

- ✚ Effectuer une tour pour les hirondelles aux écoles avec des caméras pour voir comment elles évoluent
- ✚ Aménagement de la mare
- ✚ Les haies dans certains chemins
- ✚ L'église
- ✚ Travaux importants aux écoles

Madame Pfeiffer Odile deuxième adjointe souligne que Monsieur Pellet d'Enertrag a expliqué que les éoliennes seraient à un kilomètre les unes des autres (suite à notre demande) et que les pales seraient plus petites.

8 - trait d'évasion

Madame le Maire informe que la Sté Trait d'évasion nous a envoyé un devis pour la calèche de la ronde de Noël de 520.00€.

Le conseil se rend compte que la somme est conséquente mais que pour les enfants cela est un plaisir partagé. Madame Decuignière souligne qu'il serait bien que la calèche s'arrête une à deux fois afin de changer les enfants dans la calèche afin que tous les enfants en profitent. Madame Pfeiffer Odile propose de voir avec Madame Lesieur pour la stopper et voir avec les personnes présentes de faire le changement d'enfants en cours de route.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de signer le contrat avec trait d'évasion et Madame le Maire se chargera de la contacter.

9- Questions diverses

- Madame Maryse Lefèvre fait lecture de la carte de Madame Dollé remerciant le conseil municipal pour le geste effectué lors du décès de son père
- Madame Maryse Lefèvre fait lecture de la carte envoyée par Monsieur Habert Dassault remerciant le conseil pour le bulletin et pour le contenu concernant Monsieur François Lefèvre
- Madame Maryse Lefèvre souligne que Monsieur le Sénateur Olivier Paccaud est venu à la mairie jeudi dernier qu'il se tenait à disposition si besoin
- Madame Maryse Lefèvre fait lecture du remerciement du Secours catholique pour la subvention attribuée
- Madame Maryse Lefèvre fait passer le petit bulletin de Madame Lahiani Clara effectué sur le thème de l'archéologie
- Monsieur Gamain Serge informe le conseil qu'il va commander les sapins. Il voit dans la semaine auprès de Madame Decuignière et de l'agent communal qui décore la salle le nombre de sapins. La distribution se fera le 30 novembre matin comme a son habitude le matin du téléthon
- Madame Lefèvre Maryse informe que le téléthon se tiendra à la salle polyvalente le 30 novembre de 14 h à 18h et que le comité des fêtes est en préparation d'installer une bourse aux jouets dans la salle ce jour même.
- Madame Lefèvre Maryse fait lecture d'un courrier de Monsieur et Madame Baudin Christophe soulignant que la haie entre la salle polyvalente et leur domicile doit être entretenue par la commune. A ce jour rien de concret n'a été noté c'est pourquoi ils souhaitent en faire part lors d'une réunion de conseil. Monsieur Gamain souligne que la haie est coupée chaque année et qu'il en sera ainsi chaque année.
- Madame Lefèvre Maryse informe que Madame Barbier Armelle arrêtera la tenue de la bibliothèque en juin 2025, il serait souhaitable de trouver une personne pour la remplacer, sachant que la secrétaire de mairie peut tenir

la permanence les vendredis après midi mais pour les activités et échanges de livres l'emploi du temps n'est pas adapté. Le conseil la remercie pour tous ce que Madame Barbier a offert aux enfants et aux adultes depuis sa reprise de la bibliothèque

- Madame Decuignière Elisabeth informe que beaucoup de personne stationnent sur les trottoirs. Voir pour contacter les administrés (bulletin ou autre)
- Madame Decuignière Elisabeth souligne que malgré le traitement effectué au cimetière celui-ci est constamment sale ; il faudrait trouver une solution ou un produit plus adapté.
- Monsieur Le Louarn Christian demande s'il n'y a pas possibilité d'avoir un autre moyen de transport pour déposer l'herbe coupée pour se rendre en déchetterie, la benette du tracteur étant petite. Celui-ci propose selon les finances une remorque ou un véhicule versant.
- Madame Caron Cindy souligne que la Sté de Chasse relance pour la demande de subvention, le conseil en prends note pour le prochain budget
- Madame Decuignière Elisabeth demande s'il est possible d'enlever le grillage au terrain de tennis car celui-ci est dangereux, Monsieur Le Louarn Christian souligne qu'il faudra surtout bien raser les potcaux afin que personne ne tombe ou ne se blesse.

Fin de séance 22h33

LEFEVRE M

GAMAIN S

LE LOUARN C

ZIELINSKI C

DECUIGNIERE E

LEFEVRE I

PFEIFFER O

CARON C

GUILBERT S

BLONDEAU C

BODERE C